

AAPPMA La Société Barisienne des Pêcheurs à la Ligne
4 rue Robert Schuman, 55300 SAINT -MIHIEL
contact.spbl55@gmail.com

Revigny, le 24 janvier 2024

CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les membres actifs de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, «LA SOCIETE BARISIENNE DES PECHEURS A LA LIGNE» sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le dimanche 18 février 2024 à 9 heures, salle du centre social de la Libération, 1 rue du Chanoine Marcel Monflier à BAR LE DUC.

ORDRE DU JOUR :

- Présentation et adoption des évolutions statutaires des AAPPMA modifiées par l'arrêté du 2 juin 2023
- questions diverses.

Pour le président
Le secrétaire.
Patrick Bargibant

